



— 2018 —

CATALOGUE DE
FORMATIONS
ERIOS

CRIAQS Aquitaine

Version : 13/03/2018



N° siret : 2 63 305 84 90 00 14

Code APE 8610Z

N° d'activité : 72 33 P017033

Unité médicale du CH Charles Perrens de Bordeaux, ERIOS est composée d'une équipe pluri-disciplinaire orientée sur le soin aux auteurs de violences sexuelles (AVS) et sur les soins pénalement ordonnés.

Forte de son expérience soignante en milieu fermé mais aussi en milieu ouvert, ERIOS organise, dans le cadre du CRIAVS Aquitaine, des formations à la fois théoriques et pratiques, afin d'aider au mieux les professionnels de terrain dans leur réflexion, leur positionnement, leur démarche au quotidien. Le catalogue 2018 vous propose ainsi des :

- **Formations Initiations** sur les AVS adultes ou adolescents, pour le public Santé ou Justice,
- **Formations Perfectionnements** nécessitant le pré-requis d'une initiation et abordant un thème plus en profondeur,
- **Réunions d'Échanges Professionnels** portant sur les AVS adultes ou adolescents, ou réunissant les médecins coordonnateurs de l'Aquitaine,
- **Formations Thématiques**, qui ne nécessitent pas de pré-requis et qui portent sur des thèmes plus larges que les violences sexuelles,
- **Formations Externes** organisées par les universités et écoles nationales, de la santé ou de la justice, et dans lesquelles ERIOS intervient.

Beaucoup de nos formations ont lieu sur le site d'ERIOS et nous pouvons également intervenir sur demande en Aquitaine.

Dr Florent COCHEZ, coordonnateur médical,
Unité ERIOS (CRIAVS Aquitaine, DISPO-33, InterCD)

SOMMAIRE

FORMATIONS INITIATIONS

Les auteurs (adultes) de violences sexuelles (initiation santé)	p. 6
Les auteurs (adultes) de violences sexuelles (initiation justice)	p. 7
Adolescence et violences sexuelles (santé)	p. 8
Adolescence et violences sexuelles (justice)	p. 9

FORMATIONS PERFECTIONNEMENTS

Face aux AVS : Comment être et rester professionnel ?	p. 11
Les stratégies thérapeutiques auprès des AVS	p. 12
La récurrence des AVS	p. 13
Déficients AVS	p. 14
Les infractions sexuelles sans contact	p. 15
Les violences sexuelles sur mineurs : inceste et pédophilie	p. 16
Approche sexologique des auteurs de violences sexuelles	p. 17

FORMATIONS THEMATIQUES

La Justice restaurative	p. 19
Connaissance des outils documentaires	p. 20

REUNIONS D'ECHANGES PROFESSIONNELS

Réunion d'échanges professionnels	p. 22
Réunion d'échanges professionnels adolescents santé/justice	p. 23
Réunions d'échanges professionnels médecins coordonnateurs	p. 24

FORMATIONS EXTERNES



FORMATIONS INITIATIONS

La délinquance sexuelle est devenue depuis quelques années un phénomène de santé publique, les dispositions légales amènent les auteurs de violence sexuelle à se diriger vers des soins, que ce soit de manière contrainte (obligation/injonction de soin) ou non. Cette population n'est réductible ni au champ de la psychiatrie, ni au champ criminologique ni au champ du social, il est donc nécessaire de sensibiliser les acteurs de terrain, d'améliorer leurs connaissances, et de les accompagner dans une réflexion pour leur permettre de dépasser leurs appréhensions et donc améliorer la prise en charge sanitaire des AVS.

Les auteurs (adultes) de violences sexuelles (initiation santé)

Public ciblé

Professionnels de la santé, étudiants.

Objectifs

Cette formation vise à améliorer la qualité des soins en élargissant le champ des connaissances cliniques et thérapeutiques des soignants et à diminuer la réticence des soignants, en les familiarisant au cadre juridique de ce type de soin.

Contenu

- ✓ La justice en France
- ✓ Présentation ERIOS
- ✓ Les représentations sociales
- ✓ La clinique des AVS
- ✓ L'évaluation clinique
- ✓ Le secret professionnel
- ✓ La prise en charge sanitaire

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Possibilité d'organiser la formation dans votre établissement, nous contacter.

Durée

2 jours (9 h 30 - 17 h)

Dates

15 et 16 Janvier 2018

14 et 15 Juin 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Les auteurs (adultes) de violences sexuelles (initiation justice)

Public ciblé

Professionnels de la justice, étudiants.

Objectifs

S'adressant aux professionnels non soignants, cette formation vise à acquérir à la fois des notions de psychiatrie générale (organisation des soins, principaux tableaux cliniques, etc.) et des données actualisées sur les AVS (domaines juridique, déontologique, clinique et thérapeutique).

Contenu

- ✓ La santé mentale en France
- ✓ Psychiatrie générale
- ✓ Les représentations sociales
- ✓ Présentation CRIAVS
- ✓ La clinique des AVS
- ✓ La prise en charge sanitaire

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Possibilité d'organiser la formation dans votre établissement, nous contacter.

Durée

2 jours (9 h 30 - 17 h)

Dates

05 et 06 mars 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Adolescence et violences sexuelles (santé)

Public ciblé

Professionnels de la santé.

Objectifs

Cette formation vise à acquérir les éléments essentiels de compréhension concernant la sexualité à l'adolescence, les principaux profils cliniques rencontrés ainsi que les prises en charge existantes ou possibles.

Ces 2 jours invitent aussi à mettre en réflexion les participants autour de la coordination des différents cadres d'intervention et d'accompagnement de ces adolescents.

Contenu

- ✓ Représentations sociales des adolescents AVS
- ✓ Adolescence et sexualité
- ✓ Clinique des adolescents
- ✓ Organisation du soin aux AVS
- ✓ La justice des mineurs en France
- ✓ Évaluation clinique spécifique aux adolescents
- ✓ Le positionnement professionnel face à la question de la sexualité
- ✓

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

2 jours (9 h 30 - 17 h)

Dates

29 et 30 mars 2018

20 et 21 septembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Adolescence et violences sexuelles (justice)

Public ciblé

Professionnels de la justice.

Objectifs

Cette formation vise à acquérir les éléments essentiels de compréhension concernant la sexualité à l'adolescence, les principaux profils cliniques rencontrés ainsi que les prises en charge existantes ou possibles.

Ces 2 jours invitent aussi à mettre en réflexion les participants autour de la coordination des différents cadres d'intervention et d'accompagnement de ces adolescents.

Contenu

- ✓ Représentations sociales des adolescents AVS
- ✓ Adolescence et sexualité
- ✓ Clinique des adolescents
- ✓ Les différentes structures de soin
- ✓ Présentation des CRIAVS
- ✓ Évaluation clinique spécifique aux adolescents
- ✓ Approche thérapeutique, les différentes prises en charge
- ✓ Le positionnement professionnel face à la question de la sexualité

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

2 jours (9 h 30 - 17 h)

Dates

31 mai et 1er juin 2018

6 et 7 décembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

Gratuit



FORMATIONS
PERFECTIONNEMENTS

Les stratégies thérapeutiques auprès des AVS

Public ciblé

Professionnels de santé et étudiants.

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Objectifs

Améliorer les connaissances acquises sur les différentes modalités de prise en charge sanitaire qui peuvent être proposées aux Auteurs de Violence Sexuelle.

Contenu

- ✓ entretien individuel (évaluation préalable : motivation, positionnement par rapport aux actes...)
- ✓ accompagnement, soutien et psychothérapies individuelles
- ✓ thérapies de groupe
- ✓ approche systémique
- ✓ approche médicamenteuse : traitement d'aide de contrôle des pulsions sexuelles
- ✓ approche corporelle
- ✓ études de cas

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

3 jours (9 h 30 - 17 h)

Dates

12, 13, 14 septembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer

Face aux AVS : comment être et rester professionnel ?

Public ciblé

Professionnels de santé et justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Objectifs

- ✓ Prendre conscience de nos représentations personnelles des AVS et des possibilités thérapeutiques à leur proposer.
- ✓ Discuter du positionnement professionnel et des cadres d'exercice
- ✓ Développer une réflexion nuancée sur un phénomène chargé affectivement.
- ✓ Améliorer la communication entre différents partenaires.
- ✓ Diminuer l'appréhension à prendre en charge cette population.
- ✓ Proposer des réflexions et des pistes à partir de différentes situations rencontrées en pratique (demande, dénégation, distorsions cognitives...)

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (9 h 30 - 17 h)

Dates

17 mai 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer

La récidive des AVS

Public ciblé

Professionnels de santé et justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Objectifs

Le thème de la récidive des auteurs de violences sexuelles, de sa prévention et de sa prise en charge occupe les esprits des professionnels de terrain. La Loi du 17 juin 1998 et la création en France des Centres Ressources régionaux pour les intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles (CRIAVS) ont été publiés sous l'intitulé de prévention de récidive pour répondre à cette préoccupation.

Au delà de son incarnation récurrente présentée par certains auteurs de faits divers diffusés dans les médias et des recherches de responsabilités, cette problématique soulève des questions, des désaccords et des malentendus récurrents : quel est le taux de récidive sexuelle ? Qui doit prendre en charge la prévention de la récidive ? Est-ce que les soins préviennent la récidive et est-ce dans les missions des acteurs de santé ? Existe-t-il des catégories d'agresseurs sexuels plus récidivantes que d'autres ? Quelles actions ou dispositifs de prévention peut-on mettre en place ou développer ?

La formation proposée a pour objectifs de diffuser des connaissances générales concernant la récidive afin de mieux appréhender le phénomène : définitions légales (récidive, récidive générale, réitération, rechute...), données statistiques et d'études, éléments d'évaluation clinique et standardisée, dispositifs et programmes de prévention existants. Dans un deuxième temps, des professionnels seront amenés à présenter leurs positions et leurs missions dans ce champ.

Contenu

- ✓ Définitions : Récidives, Rechute, Récidive légale, réitération, ...
- ✓ Données épidémiologiques et statistiques concernant la récidive des auteurs de violences sexuelles
- ✓ Les éléments d'évaluations cliniques et standardisés des facteurs de récidive sexuelle
- ✓ Récidive : Point de vue et rôle des intervenants du suivi socio-judiciaire : l'expert, le CPIP, le médecin coordonnateur, le soignant
- ✓ Situations et discussion

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Drée

1 jour (9 h 30 - 17 h)

Dates

14 décembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer

Déficient AVS

Public ciblé

Professionnels de la santé et du médicosocial.

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Objectifs

Longtemps diabolisée ou totalement déniée, la sexualité des personnes en situation de handicap mental n'est abordée que depuis peu. Aujourd'hui encore, il est souvent compliqué d'ouvrir ce débat dans les institutions ou auprès des familles. Et généralement, lorsque la sexualité est parlée, elle est abordée entre professionnels en lien avec une situation « problématique ».

Pourtant, le handicap mental, même sévère, n'empêche pas obligatoirement les relations affectives et encore moins une sexualité. Mais comment s'assurer du consentement, comment assurer le devoir de protection tout en garantissant leur intimité et leur liberté ?

Toutes ces problématiques débouchent sur le même constat : aujourd'hui encore, la majorité des personnes déficientes adultes n'a jamais bénéficié de la moindre éducation sexuelle. Or, nous savons combien ce manque de connaissances vulnérabilise encore un peu plus tant les victimes que les agresseurs déficients.

Après un bref historique des conceptions du handicap mental et des théories développementales de la sexualité, nous aborderons la question des auteurs de violences sexuelles porteurs d'une déficience mentale. Existe-t-il des spécificités cliniques, criminologiques ou psychologiques de l'agresseur sexuel déficient ? Nous présenterons ensuite une méthodologie d'évaluation psychologique et des médiateurs utilisés. Enfin, en nous appuyant notamment sur notre expérience d'accompagnement groupal, nous présenterons différentes modalités et outils de groupes psycho-éducatifs à la sexualité.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (9h30-17h)

Dates

09 octobre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer

Les infractions sexuelles sans contact

Public ciblé

Professionnels de santé et justice.

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Contenu

Cette journée de formation approfondissement portera sur ces 3 infractions sans contact, en abordant différents aspects de la problématique.

EXHIBITIONS SEXUELLES

- ✓ Définitions : exhibitions, exhibitionnisme
- ✓ Données légales et criminologiques
- ✓ Approches cliniques et thérapeutiques

HARCELEMENT SEXUEL

- ✓ Définitions
- ✓ Données légales et criminologiques

CYBER-PÉDOPORNOGRAPHIE

- ✓ Données légales
- ✓ Données criminologiques et cliniques : Profils des usagers de pédopornographie
- ✓ Classifications et typologies (motivation, utilisateurs, images, collections)

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (9 h 30 - 17 h)

Dates

22 novembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer

Les violences sexuelles sur mineurs : inceste et pédophilie

Public ciblé

Professionnels de la santé et de la justice

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Objectifs

Pédophilie, inceste... Entre effroi et tabou, comment comprendre ces agressions sexuelles sur mineurs ? Les médias révèlent et alimentent dans le domaine public, toutes sortes de représentations, entre le monstre aux aguets et le monstrueux du silence familial.

De toutes les violences sexuelles, celles qui touchent les enfants sont les plus chargées affectivement. Tout professionnel peut être traversé par des émotions contradictoires lors des rencontres avec ces personnes, ce qui peut mettre à mal leur pratique, leur savoir-faire et leur savoir-être.

Rechercher du côté de la « clinique de l'acte » et des dynamiques familiales, permettra de dégager le professionnel du choc des mots et de la sidération et de mettre à l'oeuvre un travail de réflexion.

Contenu

- ✓ Affiner la compréhension de la clinique de l'acte des AVS sur mineurs
- ✓ Diminuer l'appréhension à prendre en charge cette population pour mieux accompagner, signaler et orienter les auteurs, leur victime et leurs proches.
- ✓ Sensibiliser à des actions de prévention

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (9 h 30 - 17 h)

Dates

28 Septembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer

Approche sexologique des auteurs de violences sexuelles

Public ciblé

Professionnels de la santé et médicosocial s'occupant d'un public adulte ou adolescent

Pré-requis

Avoir validé une formation d'initiation concernant les AVS.

Objectifs

- ✓ Connaître l'approche historique et éthique de la sexologie
- ✓ Notions clés en sexologie humaine et troubles sexuels
- ✓ Évaluation sexologique générale et appliquée aux auteurs de violences sexuelles
- ✓ Comportements problématiques chez les enfants et adolescents : des pistes pour conduites à tenir
- ✓ Situations et cas pratiques.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (9 h 30 - 17 h)

Dates

8 novembre 2018

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

10 à 15 personnes

Coût

A déterminer



FORMATIONS
THÉMATIQUES

La justice restaurative

Public ciblé

Professionnels de santé, du champ pénal (forces de l'ordre, services d'enquête, magistrats JAP et Parquet, etc.) ou de la pénitencière (agents et encadrements des SPIP, des établissements pour peine, du parcours d'exécution des peines, etc.), associations d'aide aux victimes, société civile, associations de réinsertion, etc..

Objectifs et contenu

En complément de la Justice rétributive et à l'image de plusieurs pays, la France s'intéresse à la Justice restaurative, appuyée en cela par des textes officiels assez récents et des initiatives locales encourageantes. La Justice restaurative considère l'infraction non seulement comme une violation de la loi mais aussi comme une atteinte à la paix sociale, entre individus (auteur et victime) et au sein même d'une société civile de proximité. Basée sur le volontariat, elle leur offre alors un nouvel espace de reconstruction, en les rendant acteurs du processus de restauration de l'harmonie sociale, mise à mal par l'infraction. Accompagnée par des tiers, elle favorise réparation et responsabilisation, apaisement et pacification.

Après une introduction générale à la Justice restaurative, deux dispositifs-phares sont présentés : d'une part, les Rencontres Détenus Victimes (RDV) et les Rencontres Condamnés Victimes (RCV) et, d'autre part, les Cercles de Soutien et de Responsabilité (CSR) et les Cercles d'Accompagnement et de Ressources (CAR).

Ce nouveau mode d'approche interroge forcément la société et tout professionnel de terrain. En découlent divers positionnements (participation, opposition, neutralité) dont dépendra la réussite ou non d'un projet local d'implantation.

Cette formation vise à donner un éclairage à la fois général et pratique, qui apportera des éléments soit de culture générale et de compréhension, soit de premier investissement en s'engageant dans cette voie. Elle vise aussi à étoffer le réseau de personnes intéressées (groupe de travail, projet local d'implantation, etc.).

Intervenants

Pr Robert CARIO (président de <http://www.justicerestaurative.org>)
Alice DELAGE et Florent COCHEZ (ERIOS/CRIAVS)

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (10h-17h30)

Dates

À déterminer

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 18 personnes

Coût

Gratuit

Connaissance des outils documentaires

Public ciblé

Professionnels ou étudiants ayant besoin de ressources documentaires sur la violence sexuelle.

Objectifs

L'objectif de cette formation est de faire connaître des outils documentaires disponibles pour les professionnels intervenants auprès des auteurs de violences sexuelles ou les étudiants s'orientant dans cette voie, afin d'optimiser la prise en charge de leur patient. Le professionnel doit être en mesure de trouver des informations par lui-même afin d'alimenter une réflexion, dans le cadre de recherche, de l'écriture d'un mémoire, d'une thèse...

- ✓ Comment interroger une base de données documentaires ?
- ✓ De quelle information ai-je besoin ?
- ✓ Où trouver l'information ?
- ✓ A qui demander lorsque l'on ne peut pas trouver soi-même un document ?
- ✓ Quelles bases de données documentaires interroger ?

Intervenants

Responsable de la documentation du CRIAVS Aquitaine (ERIOS).

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Durée

1 jour (10h-16h)

Dates

Sur demande

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

5 à 10 personnes

Coût

A déterminer

RÉUNIONS D'ÉCHANGES
PROFESSIONNELS

Réunion d'échanges professionnels

Public ciblé

Professionnels de la santé, étudiants.

Objectifs

Aujourd'hui, les soignants se retrouvent face à des patients, Auteurs de Violences Sexuelles (AVS), qui viennent interroger leur pratique et parfois leur capacité à penser. Les réunions inter-professionnelles proposent de travailler ensemble autour d'une situation, d'un cas clinique d'Auteur de Violences Sexuelles. Elles permettent au soignant de prendre de la distance par rapport à une situation potentiellement difficile, de voir émerger une réflexion nouvelle, étayée et favorisée par l'échange des différents participants.

Fonctionnement

Sur une durée de 3 heures, qui se déroulera en deux temps

1 h : présentation théorico clinique, actualités, revue de presse ou bibliographie

2 h : les participants amènent un cas clinique anonyme qui sera présenté, travaillé en groupe avec 2 soignants de l'unité ERIOS.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Dates et lieu

- 30 Janvier 2018 (14h-17h) Bordeaux

- 05 Juin 2018 (14h-17h) Mont-de-Marsan

À venir pour chaque département (24, 47, 64)

Nombre de participants

15 à 20 personnes

Coût

Gratuit

Réunion d'échanges professionnels adolescents sante/justice

Public ciblé

Tout professionnel des secteurs sanitaire, social et judiciaire travaillant auprès d'adolescents AVS.

Objectifs

Les adolescents auteurs de violences sexuelles sont de plus en plus souvent repérés en tant que tel par la société et renvoyés à différents acteurs qui se retrouvent en charge de les accompagner. En arrière plan existe la question du risque de récurrence, mais aussi la gestion de cette période de crise que constitue le dévoilement des faits puis leur judiciaire.

C'est alors que des professionnels de différents secteurs, généralement du judiciaire, du social et du sanitaire, sont amenés à réfléchir, simultanément et souvent parallèlement, à la mise en place d'un projet global d'accompagnement pour ces jeunes. Face à la complexité de ces situations il n'est pas rare de se sentir isolé, en perte de repère, confus voire dépassé par les problématiques auxquelles nous sommes alors confrontés.

Face à ce constat, le service ERIOS vous propose la mise en place de réunions d'échanges professionnels pluridisciplinaires et multisectorielles, adressées aux intervenants auprès d'adolescents auteurs de violences sexuelles avec pour projet de réfléchir ensemble et d'approfondir une thématique de travail rencontrée auprès de ces adolescents tout en faisant des liens avec les pratiques de chacun.

La première réunion sera dédiée à dégager des axes de travail pertinents au regard des champs d'action des professionnels participants. Ces axes seront développés sur la base de vignettes cliniques et/ou de textes théoriques.

Fonctionnement

Groupe de travail, sur 5 séances réparties sur l'année.

Nous retenons la possibilité de la participation d'intervenants extérieurs selon les axes de travail retenus.

La participation à ce groupe de travail est gratuite.

Pré-requis : être ou avoir été confronté à ces problématiques.

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Dates

05 avril, 24 mai, 21 juin, 04 octobre, 15 novembre 2018

Horaires

14h-16h

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 15 personnes

Coût

Gratuit

Réunion d'échanges professionnels médecins coordonnateurs

La fonction de médecin coordonnateur (MC) naît avec la Loi du 17 juin 1998 qui crée l'injonction de soins, prévue à l'origine pour les auteurs de violences sexuelles (AVS). Alors que la mise en œuvre est progressive, de nombreuses dispositions modifient et/ou précisent régulièrement la fonction et ses articulations avec le sanitaire, le judiciaire et la pénitentiaire. Le cycle de formation "Médecins coordonnateurs d'Aquitaine" vise à la fois à actualiser les connaissances juridiques et scientifiques et à faciliter la pratique en termes d'échanges entre pairs, de formalités administratives et/ou légales, de réseaux soignants, de recherches en cours, etc.

Public ciblé

Médecins coordonnateurs en activité (ou candidats à la fonction) en Aquitaine, internes inscrits en DES de Psychiatrie à Bordeaux et ayant fait part de leur intérêt pour la fonction de médecin coordonnateur.

Fonctionnement

Le cycle de formation comprend une journée semestrielle, qui s'organise en deux temps :

(1) Échanges professionnels sur la pratique, les difficultés rencontrées et les solutions trouvées par les uns et les autres. Le débriefing de cas anonymisés peut être utilisé afin de nourrir la réflexion et les échanges.

(2) Présentation et discussion d'un thème choisi en commun à la journée précédente. En fonction du thème, présence d'un tiers issu de la Justice (JAP, SPIP, autres), de la Santé (ARS, experts, soignants du milieu ouvert ou du milieu fermé, etc.) ou d'un autre domaine (social, politique, médiatique, etc.).

Inscription

Obligatoire auprès d'ERIOS : erios@ch-perrens.fr, après accord de votre correspondant formation, le cas échéant.

Dates

25 mai, 30 novembre 2018

Horaires

14h-16h

Lieu

Unité ERIOS, CH Charles Perrens

Nombre de participants

8 à 15 personnes

Coût

Gratuit



FORMATIONS
EXTERNES

Formations externes

(organisées par nos partenaires et dans lesquelles ERIOS intervient,
Pour tout renseignement ou inscription, prendre contact avec l'organisme d'origine)

* Certaines sont diplômantes :

« Psychiatrie criminelle », École nationale de l'administration pénitentiaire, Agen

DU « Protection de l'Enfance », Université de Bordeaux

<http://www.u-bordeaux.fr/formation/2017/PRMUPREF0/diplome-d-universite-protection-de-l-enfance>

Master 2 « Criminologie », Université de Bordeaux

<https://droit.u-bordeaux.fr/Formations/Masters/Mention-Droit-penal-et-sciences-criminelles/Master-2-Criminologie>

Master 2 « Droit de l'exécution des peines et des droits de l'homme », Université d'Agen, Bordeaux et
Pau

http://www.centre-universitaire-agen.fr/index.php?option=com_content&view=article&id=1213&Itemid=565

DU « Prise en charge des patients détenus », Université de Bordeaux

http://www.u-bordeaux.fr/formation/PRSUM01_121/diplome-d-universite-prise-en-charge-des-patients-detenus

DU « Clinique des violences sexuelles », Université de Tours

<http://formation-continue.univ-tours.fr/offre-de-formations/clinique-des-violences-sexuelles-du--485983.kjsp>

* D'autres s'inscrivent dans des formations initiales (ou changements de fonction) et les publics rencontrés sont :

les futurs JAP (auditeurs de justice et magistrats changeant de fonction) à l'École nationale de la magistrature, Bordeaux et Paris.

les CPIP, les DPIP, les DSP à l'École nationale de l'administration pénitentiaire, Agen.

les internes en DES de psychiatrie (Université de Bordeaux).

Vous êtes un organisme de formation
intéressé par une intervention d'ERIOS ?
Contactez-nous sur erios@ch-perrens.fr

